total de 9 (1 + 6 + 2 = 1 + 4 + 4) ; 144, chiffre doublement fatidique, puisqu'il représente le carré de 12... Que sais-je encore?

Alors je pose de nouveau la question : s'il y a symbole chez Virgile, pourquoi y aurait-il hasard chez Tibulle? Et s'il y a hasard chez Tibulle...?

Mais le hasard est encore bien plus extraordinaire qu'il ne paraît au premier abord, car, s'il faut en croire les éditeurs, le texte de Tibulle présente plusieurs lacunes, par exemple à I, 6, 55 ; I, 7, 56 ; I, 8, 26 ; II, 3, 14... Et ainsi l'extraordinaire symétrie que nous offre le texte résulte du hasard des mutilations, et ne saurait en aucun cas être le fait de l'auteur. Dès lors que reste-t-il des interprétations symboliques qu'on pourrait être tenté d'en donner?

J. MAROUZEAU.

VI

L'EXPLICATION DE TEXTES JUMELÉS

PAR M. RAMBAUD

Assistant à la Faculté des lettres de Lyon

L'assistant de latin dans une Faculté, se trouvant par sa fonction plus proche des étudiants que ne peuvent l'être les professeurs titulaires, a l'avantage de pouvoir les convier à des « travaux pratiques » sur les textes d'explication. Les travaux de M. Marouzeau, et surtout, d'un point de vue pratique, le chapitre x de l'*Introduction au latin*, avec l'article de la *Revue de Philologie* (1921), p. 149-193 : *Essai sur la distinction des styles*, suggèrent une méthode d'explication comparée qui peut être fructueuse pour la formation littéraire et la compréhension des auteurs.

Une expérience peut consister à choisir deux textes courts — d'une dizaine de lignes chacun — afin de ne pas excéder les limites d'une séance de travail pratique, deux textes traitant de sujets semblables ou ressemblants. Les étudiants les reçoivent une semaine à l'avance, imprimés l'un à la suite de l'autre sur la même feuille ; une courte notice les invite à préparer la traduction, à chercher — d'après indication — une caractéristique de style ; enfin — car la devinette a son attrait — à identifier les auteurs. A la séance, traduction rapide, les étudiants se corrigeant mutuellement, puis étude du style.

Un jour, on étudie deux exemples jumelés de ce style administratif en voie de devenir un style historique : le chapitre 3 du troisième livre du *De Bello Gallico* et le troisième paragraphe de la lettre de Cicéron au sénat (*Ad familiares*, XV, 1). D'instinct, quelques étudiants ont

reconnu Cicéron et César. Il reste à justifier positivement ces impressions subjectives. D'autre part, comme dans les séances précédentes, les étudiants ont appris à reconnaître deux instruments du style historique : la phrase à deux propositions (« cum » et le subjonctif, puis principale) et la phrase où l'ablatif absolu sert de point d'appui à une principale exprimant l'action ou la décision : type : « audita re, Hirtius legiones suas miserat ». Un étudiant ayant inscrit au tableau noir ce schéma très simple, les autres ont tôt fait de reconnaître qu'il s'applique au paragraphe de Cicéron qui commence par « His rebus allatis » et finit par « ... exercitum ad Taurum institui ducere ». On reconnaît le même schéma dans la première phrase de César : « His nuntiis acceptis... sententias exquirere coepit. » Ce qui permet d'écrire au tableau :

	Cicéron	*César*
ablatif absolu	His rebus allatis...	His nuntiis acceptis...
principale avec infinitif complément	exercitum institui ducere	sententias exquirere coepit.

Dès lors tout l'intérêt de l'explication réside dans l'analyse des moyens employés d'un côté par Cicéron, de l'autre par César, pour mettre dans ce même cadre souplesse et variété. En même temps, un étudiant rappelle la définition de Berger (*Stylistique latine*, trad. Bonnet-Gache, § 164) : « Nous appelons période une proposition interrompue par une ou plusieurs incidentes. » Comment donc les deux auteurs classiques s'y sont-ils pris pour maintenir l'intérêt jusqu'à la principale qui termine la phrase ou le paragraphe?

On dresse au tableau noir le plan de la phrase de César : partie d'un ablatif absolu, celle-ci se développe par l'autre instrument du style historique : la proposition au subjonctif avec « cum » ; développement parallèle, car il y a deux propositions coordonnées, introduites par un seul « cum », parallélisme souligné par la répétition de « neque » au début, et par la correspondance des formes verbales et du rythme à la fin : « ēssēnt pērfēctae » et « ēssēt prōuīsŭm » (finale indifférente). Puis la phrase s'enrichit d'une causale, où l'ablatif absolu revient à deux reprises, en deux formules coordonnées et parallèles, faire attendre le verbe annoncé par la conjonction. Enfin, un dernier ablatif absolu redonne appui à la principale déjà bien éloignée du point de départ.

Ablatif absolu — *propositions parallèles après cum*

His nuntiis acceptis — cum { neque... essent perfectae ; neque... esset prouisum

causale *ablatifs absolus (parallèles)*

quod { deditione facta ; obsidibusque acceptis } existimauerat

Deuxième ablatif absolu
concilio celeriter conuocato
Principale avec infinitif sententias exquirere coepit.

A Cicéron maintenant. D'abord, on remarque que l'assouplissement a failli briser le cadre syntaxique : de l'ablatif absolu à la principale de la fin, il y a deux phrases. Mais, logiquement, la première phrase n'est qu'une causale, réduite à son rang par la liaison qui suit : « et ob eam causam... ». Ainsi, la première phrase donne les raisons de l'action et la seconde les buts exprimés en deux finales au subjonctif. Enfin, Cicéron, avocat, rompu à balancer le pour et le contre, ne peut donner une raison d'agir sans la faire précéder de la considération contraire, exprimée par une concessive. On dresse alors le tableau suivant :

Première phrase commençant par l'ablatif absolu
Ablatif absolu
His rebus allatis
concessive
etsi intellegebam
principale
sperabam tamen
complétive de la concessive
socios animatos esse et ... suspensos
complétive précédée de relatives
eos ad quos ... accesseram
quique ... perspexerant amiciores esse factos
complétive suivie d'une conditionnelle
Ciliciam autem ... fore si ... facta esset

Deuxième phrase avec la principale terminale
Liaison
Et ob eam causam et...
Finales avec relatives
et ut opprimerentur ii qui ... essent
et ut hostis qui esset ... sciret
complétives développant la finale :
unies par non modo ... sed etiam / non modo non recedere
second ablatif absolu → *coupées par un ablatif absolu* iis nuntiis allatis
sed etiam accedere
Principale avec infinitif exercitum ad Taurum institui ducere.

Il devient évident que la souplesse et la richesse des procédés sont du côté de Cicéron. Il joue avec la symétrie sans abuser du parallélisme ; à cet égard, ses petites trouvailles sont remarquables : tandis que les correspondances de César étaient rigides (« essent perfectae... esset prouisum »), Cicéron oppose « facta esset » à « esse factos ». Tandis que César reprenait lourdement l'ablatif absolu et le rangeait dans un alignement militaire (« his nuntiis acceptis... concilio celeriter conuocato »), Cicéron reprend « His nuntiis allatis » pour mettre de l'inattendu dans le cliché « non modo... sed etiam ». Un coup d'œil sur les phrases suivantes de César montre que notre impression ne nous égare pas : César use surtout de l'ablatif absolu (neuf dans les seize lignes et demie de l'édition Budé) et de « cum » (cinq propositions en dépendent dans deux phrases qui se suivent 1-2). Ainsi les étudiants peuvent se faire

une idée claire de la phrase classique et de la différence qui sépare la souplesse de Cicéron et la discipline césarienne.

Une autre fois, on oppose le portrait de Verrès (*Ver.* V, 27) à celui de Vitellius (Tacite, *Hist.*, III, 37). On voit que le portrait a pour matériau la phrase courte, mais des imparfaits cicéroniens aux infinitifs de narration de Tacite les étudiants voient aussi la différence des factures artistiques, et comme la caractéristique de deux latinités.

M. RAMBAUD.

VII

CONGRÈS

Les membres de la Société des Études latines, qui sont aussi pour la plupart membres de l'Association Guillaume Budé, seront informés en temps voulu qu'un *Congrès G. Budé* aura lieu à Genève au cours de cet été. On trouvera tous renseignements utiles au siège de l'Association, 95, boulevard Raspail, Paris, VI^e^.

— D'autre part, M. I. Lachat, membre de notre Société, vice-président de la *Société archéologique de Sens*, qui nous a déjà entretenus de différents projets de collaboration scientifique, nous adresse la communication suivante :

« La Société archéologique de Sens avait prévu, pour 1944, l'organisation d'un Congrès en vue de célébrer le 100^e^ anniversaire de sa fondation. La prolongation de l'occupation étrangère de notre pays, les événements de la libération ensuite, enfin les difficultés de toutes sortes suscitées par la remise en ordre de notre vie nationale, n'ont pas permis que cette manifestation ait lieu à la date primitivement prévue, ni dans les années qui l'ont immédiatement suivie. La reprise des relations intellectuelles avec toutes les Sociétés savantes qui sont en correspondance avec elle permettent aujourd'hui à la Société archéologique de Sens de fixer irrévocablement les assises de ce Congrès du 8 au 12 octobre 1947. »

S'adresser pour renseignements au Secrétaire général du Congrès, M. I. LACHAT, Banque de France, à Sens, Yonne.

LA RÉDACTION.
